

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

OFFICE OF THE SECRETARY-GENERAL  
CABLE ADDRESS: NY 2121 TELEGRAMS: 913213 UNRSN ZURICH

REFERENCE C.N.93.1986.TREATIES-3 (Notification dépositaire)

ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX  
DE DENREES PERISSABLES  
ET AUX ENGINS SPECIAUX A UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)  
CONCLU A GENEVE LE 1er SEPTEMBRE 1970

ACCEPTION D'UNE PROPOSITION D'AMENDEMENTS  
DJ ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD  
CONCERNANT L'ANNEXE 1

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
agissant en sa qualité de dépositaire, et en référence à la  
notification dépositaire C.N.243.1985.TREATIES-4 du 18 octobre 1985  
concernant les amendements proposés par le Gouvernement du  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant  
l'annexe 1 de l'Accord susmentionné, communique :

Au 19 avril 1986, c'est à dire à l'expiration d'un délai de  
six mois à compter de la date de la notification dépositaire  
susmentionnée, aucune des Parties contractantes à l'Accord n'ayant  
notifié d'objection audit projet d'amendements, ceux-ci ont été  
réputés acceptés et, conformément au paragraphe 6 de l'article 18,  
entreront en vigueur le 19 octobre 1986, soit à l'expiration d'un  
nouveau délai de six mois.

Le 13 mai 1986

A l'attention des services des traités des ministères des affaires  
étrangères et des organisations internationales intéressées

CORRESPONDENCE UNIT

MAY 1986

40 MEMBER STATES plus 5 NON-MEMBERS

FRENCH AND SPANISH

ALBANIA  
ALGERIA  
ARGENTINA  
BELGIUM  
BENIN  
BURKINA FASO

BURUNDI  
CAMEROON  
CAPE VERDE  
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC  
CHAD  
COMOROS

CONGO  
COTE D'IVOIRE  
DEMOCRATIC KAMPUCHEA  
DJIBOUTI  
EQUATORIAL GUINEA  
FRANCE

GABON  
GUINEA  
GUINEA-BISSAU  
HAITI  
ITALY  
LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC  
LEBANON

LUXEMBOURG  
MADAGASCAR  
MALI  
MAURITANIA  
MOROCCO  
NIGER

PARAGUAY  
ROMANIA  
RWANDA  
SAO TOME AND PRINCIPE  
SENEGAL  
TOGO

TUNISIA  
VIET NAM  
ZAIRE

NON-MEMBER STATES

HOLY SEE  
LIECHTENSTEIN  
MONACO  
SAN MARINO  
SWITZERLAND